



## Procès-verbal

**Réunion ordinaire publique CCJL/2025-2026/03 du Consortium Centre Jules-Léger,  
tenue le jeudi 18 décembre 2025, en diffusion sur le web.**

---

*La présidence fait le rappel que la réunion publique ordinaire est enregistrée et diffusée en direct sur Youtube.*

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La réunion ordinaire publique du Consortium Centre Jules-Léger du jeudi 18 décembre 2025 est ouverte à 19 h 05.

#### SONT PRÉSENTS :

**Présidence :** Johanne Lacombe

**Vice-Présidence :** Samia Ouled Ali

**Conseiller/Conseillères scolaires :** Melinda Chartrand, Benoit Fortin

**Élève conseillère :** Emma Daigle

**Directeur de l'éducation :** Jean-François Boulanger

**Membres de l'administration :** Johanne Fiset, Caroline Portelance, Simon Lacharité

**Interprète LSQ :** Marie-Jacques Tremblay (ISEP)

**Soutien technique :** Assouma Ouattara

**Secrétaire de séance :** Janie Mayer

**Absence motivée :** Suzanne Salituri, Jeannette Labrèche

**Invités :** Annie Duchesneau, Jacob Gauthier

---

**Énoncé : Reconnaissance du territoire - Région de Westboro, Ottawa**

Nous aimerais commencer en reconnaissant que nous nous réunissons aujourd’hui sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin Anishinaabe. La région d’Ottawa, y compris le quartier de Westboro, fait partie du territoire ancestral sur lequel les Algonquins vivent, travaillent, chassent, pêchent et partagent leur savoir depuis des millénaires.

Nous exprimons notre gratitude à la Nation algonquine Anishinaabe pour leur garde continue de cette terre et pour leur culture vivante, riche et résiliente. Nous reconnaissons également les nombreuses générations qui ont transmis leurs savoirs et traditions, et nous honorons leur lien profond avec ce territoire.

En tant que personnes vivant, travaillant ou de passage ici, nous avons la responsabilité de réfléchir à notre relation avec la terre, avec ses premiers peuples et avec les engagements que nous pouvons prendre dans le cadre d’un cheminement vers la réconciliation.

**1.1. DÉCLARATION D’ENTRÉE EN FONCTION DE L’ÉLÈVE CONSEILLÈRE**

La présidence invite la direction de l’éducation à présenter l’élève.

La direction de l’éducation introduit la vidéo d’assermentation.

La présidence félicite l’élève conseillère, Emma Daigle, élève de 11e année à l’École provinciale du CCJL.

**2. PRÉSENTATION AU CONSEIL / OCCASIONS DE RECONNAISSANCE**

Jacob Gauthier, élève de 11e année à l’École provinciale du CCJL, a reçu une reconnaissance soulignant sa ténacité, sa détermination et son désir constant de se dépasser, tant à l’école que dans le sport. Depuis son arrivée à l’école, il a relevé avec courage de nouveaux défis liés à l’accessibilité de ses apprentissages, tout en se distinguant sur le plan sportif par une médaille de bronze au tout premier 5 km para masculin du Championnat canadien de cross-country. Modèle de résilience, d’inclusion et de persévérance, Jacob inspire autant ses pairs que les adultes par son parcours remarquable et son engagement à ouvrir la voie à d’autres élèves.

**3. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

La présidence demande l’adoption de l’ordre du jour tel que présenté.

**MOTION 1, RÉSOLUTION CCJL/25-26/13**

Il est proposé par la conseillère Ouled Ali  
Appuyé de la conseillère Chartrand

**QUE soit adopté tel que présenté l’ordre du jour de la réunion ordinaire publique CCJL/2025-2026/03 du 18 décembre 2025.**

Adoptée

**DÉCLARATION DE CONFLITS D’INTÉRÊTS**

Aucune déclaration de conflit d’intérêt n’est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

**4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**4.1. Réunion ordinaire du 30 octobre 2025**

La présidence demande s'il y a des changements à apporter au procès-verbal du 30 octobre 2025. Elle demande l'adoption du procès-verbal.

**MOTION 2, RÉSOLUTION CCJL/25-26/14**

Il est proposé du conseiller Fortin  
Appuyé de la conseillère Ouled Ali

**QUE soit adopté tel que reçu le procès-verbal de la réunion ordinaire du CCJL du 30 octobre 2025 tel que présenté lors de la réunion ordinaire du 18 décembre 2025.**

Adoptée

**4.2. Réunion organisationnelle du 27 novembre 2025**

*La présidente demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 27 novembre 2025. Si non, procéder à la recommandation.*

**MOTION 3, RÉSOLUTION CCJL/25-26/15**

Il est proposé par la conseillère Chartrand  
Appuyé de la conseillère Ouled Ali

**QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion organisationnelle du CCJL du 27 novembre 2025 tel que présenté lors de la réunion ordinaire du 18 décembre 2025.**

Adoptée

**4.3. Réunion extraordinaire du 4 décembre 2025**

*La présidente demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 4 décembre 2025. Si non, procéder à la recommandation.*

**MOTION 4, RÉSOLUTION CCJL/25-26/16**

Il est proposé par le conseiller Fortin  
Appuyé de la conseillère Ouled Ali

**QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion extraordinaire du CCJL du 4 décembre 2025 tel que présenté lors de la réunion ordinaire du 18 décembre 2025.**

Adoptée

**5. SUIVIS DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION**

- Sans objet

**6. POINTS DE DÉCISION, DISCUSSION**

**6.1. Politique 1.6 - *Plan de travail annuel 2025-2026***

*La présidence invite la direction de l'éducation à présenter le prochain point.*

**MOTION 5, RÉSOLUTION CCJL/25-26/17**

Il est proposé par la conseillère Chartrand  
Appuyé du conseiller Fortin

**Que soit reçu le plan de travail 2025-2026 tel que présenté à la rencontre du 18 décembre 2025.**

Adoptée

**7. RAPPORTS DES COMITÉS**

**7.1. Réunion ordinaire siégeant en comité plénier siégeant à huis clos du 18 décembre 2025**

*Aucune action n'est requise, ceci est pour obtenir une résolution pour le huis clos d'aujourd'hui;  
La présidente demande de procéder à la recommandation.*

**MOTION 6, RÉSOLUTION CCJL/25-26/18**

Il est proposé par le conseiller Fortin  
Appuyé de la conseillère Ouled Ali

**QUE soit reçu le rapport du comité plénier siégeant à huis clos du 18 décembre 2025.**

Adoptée

**8. RAPPORTS DE MONITORAGE DES POLITIQUES**

**8.1. 3.2 : Situation et activités financières, rapport trimestriel**

*La présidente invite la direction de l'éducation à présenter son rapport.*

Dans son rapport de monitorage portant sur la Politique 3.2 – Situation et activités financières, le directeur de l'éducation présente une analyse des pratiques financières du Consortium Centre Jules-Léger pour la période du 1er septembre au 30 novembre 2025, attestant de l'exactitude des données au 30 novembre 2025. Le rapport confirme que le Consortium adopte des pratiques financières saines et prudentes, incluant le suivi régulier des revenus et dépenses, le respect des autorisations du Conseil pour les engagements financiers majeurs, l'absence de transactions immobilières non autorisées et la mise en place de contrôles internes adéquats, validés par un premier audit externe. Les revenus estimés pour l'exercice se terminant le 31 août 2026 s'élèvent à 21,3 M\$, et le CCJL affiche un surplus de 16 928 \$. Bien que la direction soit conforme à la majorité des exigences de la politique, une conformité partielle est notée en raison de certains retards administratifs, incluant des frais mineurs pour retard de paiement et la remise tardive de certains rapports financiers, lesquels ont toutefois été communiqués au ministère de l'Éducation avec des ententes en place. Globalement, le rapport démontre un respect substantiel de la politique, tout en identifiant des éléments précis à améliorer afin d'assurer une conformité complète.

**MOTION 7, RÉSOLUTION CCJL/25-26/19**

Il est proposé par le conseiller Fortin  
Appuyé de la conseillère Chartrand

**QUE soit reçu le rapport de monitorage POL-3.2/01/2025-2026 portant sur la politique 3.2 –  
Situation et activités financières pour la période du 1er septembre 2025 au 30 novembre 2025 tel  
que présenté à la réunion ordinaire du 18 décembre 2025.**

Adoptée

**8.2. 3.4 : Traitement du personnel et des bénévoles**

La présidente invite la direction de l'éducation à présenter son rapport.

Le rapport de monitorage sur la Politique 3.4 – Traitement du personnel et des bénévoles, présenté par le directeur de l'éducation, confirme que le Consortium Centre Jules-Léger assure un traitement juste, respectueux et non discriminatoire à l'ensemble de son personnel et de ses bénévoles. La direction a mis en place des directives administratives détaillées et des conventions collectives couvrant la rémunération, les conditions de travail, la santé et sécurité, l'équité et l'inclusion, ainsi que la gestion des plaintes et griefs. Des comités spécialisés et des initiatives, tels que le Soutien au comportement positif, le comité de leadership en santé mentale et le comité mixte en santé et sécurité au travail, favorisent un environnement sain, sécuritaire et inclusif. De plus, des sondages annuels sur le climat organisationnel permettent de mesurer la satisfaction du personnel et de guider les améliorations nécessaires. Aucun grief ou plainte n'a été enregistré depuis le dernier rapport, et toutes les contraintes de la politique sont respectées, démontrant l'engagement continu de l'administration à maintenir un milieu de travail positif et sécuritaire pour tous.

**MOTION 8, RÉSOLUTION CCJL/25-26/20**

Il est proposé par la conseillère Ouled Ali  
Appuyé de la conseillère Chartrand

**QUE soit reçu le rapport de monitorage POL-3.4/01/2025-2026 portant sur la politique 3.4-Traitement du personnel et des bénévoles tel que présenté à la réunion ordinaire du Conseil du 18 décembre 2025.**

Adoptée

**9. DÉCISIONS EN BLOC**

- Sans objet

**10. COMMUNICATION ET APPUI AU CONSEIL**

**10.1. FNCSF**

La conseillère Lacombe fait le point sur les activités récentes de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF). Elle souligne l'arrivée de la nouvelle directrice générale, Andrée Newell, avec qui l'équipe travaille de près pour assurer un bon encadrement. Depuis son entrée en fonction comme présidente, elle a participé à plusieurs rencontres stratégiques, dont le comité tripartite regroupant des représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi que des organismes communautaires pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique sur l'éducation en français. Elle a également pris part à la première rencontre de la Table nationale organisée par la FCFA, offrant un forum d'échanges avec différents organismes nationaux sur des dossiers éducatifs importants, notamment la discussion sur la tenue du Sommet de la Francophonie à Ottawa en 2028. Ces activités illustrent son engagement à coordonner et à promouvoir l'éducation francophone à l'échelle nationale.

**10.2. ACÉPO**

En l'absence de la conseillère Labrèche, la conseillère Ouled Ali a présenté un sommaire des activités récentes de l'ACÉPO. Elle a notamment souligné la journée de sensibilisation à Queen's Park le 4 novembre, qui a rassemblé plus d'une vingtaine de députés et leurs équipes, incluant des discours de représentants de tous les partis et des échanges fructueux avec le ministre de l'Éducation et la ministre de la Francophonie. Cette rencontre a permis de discuter des priorités clés, telles que la démocratie scolaire, la pénurie d'enseignants francophones et le développement du réseau d'écoles publiques accessibles et équitables en Ontario. Par ailleurs, l'ACÉPO a poursuivi ses formations et réunions sur la gouvernance scolaire et a finalisé des travaux sur son plan stratégique 2025-2030, en préparation de l'assemblée générale annuelle virtuelle du 10 janvier, et a présenté le rapport annuel

et l'ébauche de l'état financier au Conseil. Ces activités démontrent un engagement soutenu pour la formation, la planification stratégique et la représentation des intérêts des écoles francophones.

#### **10.3. AFOCSC**

La conseillère Chartrand a fait un point sur les activités récentes de l'AFOCSC, en mettant l'accent sur le projet de loi 33, qui élargit les pouvoirs du ministre de l'Éducation et impose une collaboration avec les services policiers dans les écoles, sanctionné le 20 novembre. Une rencontre du conseil d'administration de l'AFOCSC a eu lieu le 11 décembre pour examiner en détail cette loi, et une séance de formation est prévue à la mi-janvier pour expliquer son impact au sein des conseils scolaires. Elle a également mentionné la planification du congrès de l'AFOCSC prévu en mai 2026 à Toronto et a terminé en transmettant des vœux de Noël et de Nouvel An au nom de l'organisation.

#### **10.4. Rapport de l'élève conseillère**

Emma Daigle, élève de 11e année à l'École provinciale du CCJL, se présente et présente ses objectifs en tant qu'élève conseillère. Elle souhaite contribuer à l'amélioration de l'école en renforçant la sécurité et en offrant aux élèves davantage d'opportunités et d'expériences d'apprentissage, dans le but de favoriser un environnement scolaire plus enrichissant et inclusif.

#### **10.5. Rapport de la direction de l'éducation**

Le rapport du directeur de l'éducation du 18 décembre 2025 souligne les activités récentes et les accomplissements du Consortium Centre Jules-Léger. La journée pédagogique de décembre a offert des formations sur l'intelligence artificielle, des sessions de développement professionnel et des moments consacrés au bien-être et à la santé mentale. L'administration a participé à plusieurs séances organisationnelles des conseils scolaires de langue française afin d'assurer visibilité et soutien aux partenaires, tout en poursuivant des initiatives de sensibilisation politique à Queen's Park avec l'ACÉPO. Les effectifs 2025-2026 ont connu une augmentation notable, avec 96 élèves dans les écoles et près de 600 dossiers dans les services consultatifs. L'intégration réfléchie de l'intelligence artificielle dans les projets pédagogiques et les opérations reste en développement, appuyée par des experts et des symposiums spécialisés. Enfin, le Consortium a accueilli 180 élèves lors de l'événement « Destination réussite » et a participé activement à plusieurs activités institutionnelles, dont le dépôt du rapport annuel et la table des bâtisseurs, soulignant l'engagement continu de l'équipe et la reconnaissance du leadership de la présidence et de la vice-présidence.

#### **10.6. Couvertures médiatiques**

La couverture médiatique qui a été remise au préalable est survolée et aucune question n'est soulevée.

#### **MOTION 9, RÉSOLUTION CCJL/25-26/21**

Il est proposé par le conseiller Fortin  
Appuyé de la conseillère Chartrand

**QUE soient reçus les points de communication tels que présentés lors de la réunion ordinaire publique du CCJL du 18 décembre 2025.**

Adoptée

**11. RÉTROACTION DE LA RÉUNION**

La présidence souligne l'importance de reconnaître et de célébrer les réussites des élèves, en prenant l'exemple de Jacob, dont la persévérance et les performances sportives, notamment une deuxième place, illustrent l'impact positif des initiatives du Consortium Centre Jules-Léger sur le développement et l'épanouissement des élèves.

**12. LEVÉE DE LA RÉUNION**

**MOTION 10, RÉSOLUTION CCJL/25-26/22**

Il est proposé par la conseillère Chartrand  
Appuyé du conseiller Fortin

**QUE la réunion ordinaire publique CCJL/2025-2026/03 du 18 décembre 2025 du Consortium Centre Jules-Léger soit levée à 19 h 52.**

Adoptée



Johanne Lacombe, Présidente

Adopté le 18 décembre 2025

**MOTION 2, RÉSOLUTION CCJL/25-26/24**